

ADRESSE
Zone Industrielle
09190 LORP SENTARAILLE
☎ 05.61.66.75.75
☎ 05.34.14.09.01
✉ ades.cdj@wanadoo.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'adresse indiquée ci-dessous

FOYER D'ADOLESCENTS PYRENE

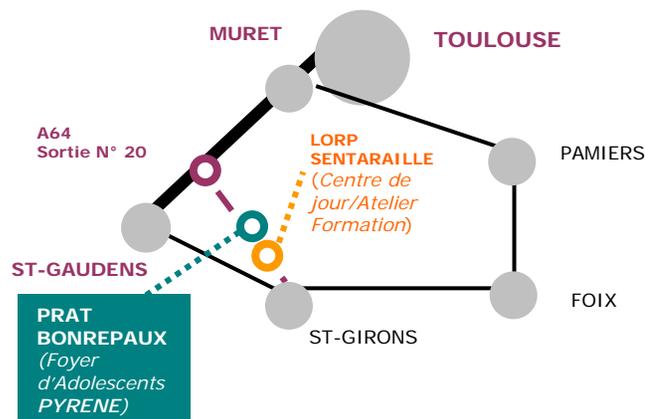
Siège Administratif
Lieu dit « Le Pitarlet » - 09160 PRAT BONREPAUX
☎ 05 61 96 19 65
☎ 05 61 96 27 27
Association ADES EUROPE
✉ adeseurope@wanadoo.fr

MOYENS TECHNIQUES

- ▶ AU REZ DE CHAUSSEE
- ▶ Salle d'accueil/de réunion
- ▶ Bureau du Directeur-Adjoint
- ▶ Bureau de l'éducateur technique spécialisé
- ▶ Salle de sport
- ▶ Atelier d'expression
- ▶ Atelier technique
- ▶ Atelier cuisine
- ▶ Salle d'école
- ▶ Salle de détente
- ▶ Espace jeux
- ▶ A L'ETAGE
- ▶ Bureau de l'Assistante Sociale
- ▶ Salle d'Enseignement Général
- ▶ Salle d'Informatique
- ▶ Salle de Projection

- ▶ **Permanences téléphoniques des formateurs**
 - de 8 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 17 h le lundi, jeudi et vendredi
 - de 8 h 30 à 9 h le mardi

PLAN D'ACCES



CENTRE DE JOUR

Atelier / Formation

du Foyer d'Adolescents PYRENE

PRESENTATION

Le Centre de Jour développe des pédagogies adaptées et diversifiées faisant appel à un travail individuel et de groupe tout en s'appuyant sur une dynamique partenariale (entreprise, associations, établissements scolaires, GRETA, Mission Locale...).

OBJECTIFS

- ➔ Réconcilier les stagiaires avec les apprentissages en utilisant leurs potentialités.
- ➔ Les amener à s'inscrire ou se réinscrire dans un dispositif de formation.

PUBLIC

Les stagiaires concernés ont de 13 à 18 ans, avec des acquisitions scolaires incomplètes et des difficultés d'adaptation de leurs connaissances au secteur professionnel.

FONCTIONNEMENT

▶ Horaires

Lundi ➔ 8 h 45 – 12 h ➔ 13 h 30 – 16 h 30 Jeudi ➔ 8 h 45 – 12 h ➔ 13 h 30 – 16 h 30
Mardi ➔ 8 h 45 – 12 h ➔ 13 h 30 – 16 h 30 Vendredi ➔ 8 h 45 – 12 h ➔ 13 h 30 – 16 h 30
(possibilité de ½ pension pour les externes)

▶ Accueil

Un livret d'accueil est remis au stagiaire dès son arrivée (fonctionnement et règlement).

- Présentation de l'équipe du Centre de Jour/Atelier-Formation pour un meilleur repérage des rôles
- présentation du candidat : parcours, objectif, type de placement, commande
- information sur le fonctionnement et les objectifs du Centre de Jour/Atelier Formation
- visite des locaux

En suivant, le jeune est inscrit dans un programme et commence son évaluation.

▶ Evaluation

Elle dure un mois et vise à repérer les potentialités physiques, intellectuelles, psychologiques et manuelles du stagiaire. Au terme de cette période, une synthèse des évaluations fournies sera disponible, ainsi que des pistes de travail.

► **Bilan / projet****Pour les stagiaires Pyrène**

Une rencontre avec le stagiaire, son responsable de projet, le Chef de Service des Hébergements et un représentant du Centre de Jour/Atelier-Formation finalise la période d'évaluation et permet l'ébauche du projet individualisé. Dans ce document, sont définis les dispositifs à mettre en place afin d'atteindre les objectifs fixés.

Pour les stagiaires externes

De la même manière, une rencontre avec le responsable de projet et/ou le représentant légal et un représentant du Centre de Jour/Atelier-Formation est formalisée pour finaliser la période d'évaluation. Cette rencontre peut permettre de valider une inscription sur les dispositifs du Centre de Jour/Atelier-Formation si cette hypothèse est retenue.

► **Inscription dans un dispositif de formation ou de pré-formation****"En interne"**

TAF
P.A.P
CFAS

"En externe"

Rescolarisation en collège ou lycée,
Signature d'un contrat de travail et formation en alternance
M.A.J (Mesure d'Activité de Jour)

► **Le TAF (Terrain d'Actions Formatives)**

Le jeune a été admis avec une indication T.A.F.

Il a besoin de plus de temps pour se poser et se projeter ainsi, il va falloir "l'appivoiser" en proposant des activités d'expression à dominante ludique.

Objectifs généraux

- ⇒ prendre confiance : revalorisation, estime de soi
- ⇒ accepter la contrainte, les règles de vie, la frustration
- ⇒ découvrir
- ⇒ s'ouvrir sur le milieu ordinaire (professionnel, associatif)
 - travailler sa capacité à s'adapter
 - travailler une orientation

Les deux temps du TAF

- ⇒ La période de sensibilisation permet d'évaluer, de repérer des potentialités, de sensibiliser, d'éveiller, d'aider le stagiaire à se construire, s'accepter, accepter l'autre, supporter la contrainte.
- ⇒ Un bilan intermédiaire en présence du stagiaire et de son responsable de projet est prévu avant le temps d'exploration.
- ⇒ L'exploration aide le jeune à se confronter au milieu ordinaire à partir des stages dits « d'observation » dans des entreprises ou associations diverses. Des retours à l'équipe du Centre de Jour/Atelier-Formation permettent de mesurer ses avancées.
- ⇒ Au terme de cette seconde période, le bilan permet au stagiaire d'évaluer sa progression, de repérer ses points forts ou points faibles et d'envisager une orientation.

► **Le P.A.P (Pré-Apprentissage)****Objectifs de la formation**

- ⇒ Découverte de plusieurs types de métiers grâce à des stages en entreprise
- ⇒ Intégration sociale
- ⇒ Remise à niveau scolaire
- ⇒ Validation d'un projet professionnel

Organisation

La formation se déroule de la façon suivante pendant un an :

- 2 jours / semaine en Centre de Formation
- 3 jours / semaine en entreprise

► **L'apprentissage adapté en 3 ans****Objectifs de la formation**

Permettre à des jeunes en difficultés et/ou en situation de handicap d'apprendre un métier et d'accéder à un diplôme de niveau V grâce à une formation et un accompagnement adaptés à leurs difficultés. La 1^{ère} année de mise à niveau a lieu au Centre de Jour/Formation, les 2^{ème} et 3^{ème} années au CFA du métier choisi. Par conséquent, tous les métiers sont possibles.

Organisation

3 jours tous les 15 jours en Centre de Formation et le reste du temps en entreprise.

► **Suivi de la formation**

- ⇒ Une rencontre avec le stagiaire, le responsable de projet et le Centre de Jour/Atelier-Formation est prévue à chaque fin de trimestre.
- ⇒ Des bilans en entreprise sont effectués régulièrement par le Centre de Jour/Atelier-Formation et par les personnes qui suivent les stagiaires externes.
- ⇒ Un livret retranscrivant le parcours du stagiaire en entreprise et au Centre de Jour/Atelier-Formation est disponible et permet l'information et le lien entre les intervenants.
- ⇒ Un bulletin d'informations est adressé aux parents ou aux responsables en fin de trimestre.